

FCIL

DIPLÔME D'EXPERT/E AUTOMOBILE

↘ QUELLES MODALITÉS D'ADMISSION ?

Être titulaire du :

- DUT Génie mécanique et productique.
- BTS Après-vente automobile.
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention.
- BTS Moteurs à combustion interne.
- BTS Techniques et services en matériels agricoles.
- BTS Agroéquipement.
- BTS Maintenance des véhicules.
- BTSA Génie des équipements agricoles.
- Écoles d'ingénieurs ESTACA option automobile et ISAT de Nevers.

↘ QUELS ENSEIGNEMENTS ?

La formation se compose de 31 semaines en établissement et de 17 semaines en entreprise dont une semaine en cabinet d'expertise automobile. L'insertion en entreprise est l'occasion pour les élèves de découvrir le métier d'expert automobile, ainsi que le fonctionnement des ateliers de carrosserie.

La formation permet d'acquérir des connaissances :

- Étude des carrosseries.
- Atelier maintenance des carrosseries.
- Contrôle technique, réglage du train roulant et contrôle freinage.
- Atelier mécanique.
- Étude technologique des systèmes automobiles.
- Gestion de la qualité en entreprise.
- Accidentologie.
- Techniques de communication et de relations humaines.

↘ POUR QUELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ?

Le détenteur du diplôme peut exercer une activité en tant que :

- Professionnel en cabinet d'expertise automobile.
- Formateur dans le domaine de la carrosserie automobile.
- Concepteur de formation dans le domaine de la carrosserie automobile.
- Technicien d'essai crash-test.
- Technicien développement constructeur.
- Conseiller clientèle service carrosserie.
- Développeur de logiciels de chiffrage pour la carrosserie.
- Etc.



© - Alain Potignon / Onisep

↘ QUEL ÉTABLISSEMENT ?

Lycée des métiers Louis Davier

Avenue Molière

BP 247

89306 Joigny cedex

03 86 92 40 00

<http://lyceedavier.fr/>

